Bellevue

Votre mairie vous informe

No 39 – octobre 2017

P. 6 – Travaux publics
Agrandissement de la mairie et réaménagement du bord du lac

P. 9 – Développement durable
Pommeaux de douche à prix réduit

P. 15 – Sécurité
Installation de caméras de vidéosurveillance

Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Daniel Fabbi
Conseiller administratif

MOT DE LA MAIRIE

Chers Bellevistes,

Radieux, l'été 2017 se distingue par une utilisation remarquable de notre espace lacustre. La commune de Bellevue a beaucoup de chance d'avoir des accès au lac et de pouvoir profiter des vues qui l'accompagnent. L'activité de la Mairie a été relativement calme pendant cette période estivale. Toutefois, je souhaite rappeler deux événements qui ont connu un joli succès :

> La fête nationale du 1er août a été une réussite totale avec un somptueux feu d'artifice en musique, tout cela sous le contrôle et l'organisation de notre Maire, Bernard Taschini, assisté de deux collaboratrices, Isabelle Chevalley del Rio et Nawel Djilani.
> La quatrième édition de Ciné Gitana a très bien fonctionné et les spectateurs ont beaucoup apprécié les parodies diffusées. Merci à Aurélien Matti pour sa parfaite et minutieuse organisation.

En ce qui me concerne, le mois de septembre a démarré sur les chapeaux de roues. Cette rentrée a vu le lancement de différents travaux publics qui ont tous pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants de la commune. Tour d'horizon des principaux projets dont l'autorisation de construire est entrée en force :

> La réalisation d'une nouvelle déchetterie à l'angle du chemin de la Chênaie et de l'avenue De-Senarclens a démarré. Une fois ces travaux terminés, nous referons le revêtement bitumineux et remplacerons l'éclairage public.
> La construction d'un trottoir continu entre le rond-point des cinq chemins sur la route de Rennex et la route de Collex. Cet ouvrage complètera alors le remarquable réseau piétonnier de la commune et renforcera la sécurité des piétons.
> L'augmentation de la capacité du cimetière avec la création d'espaces supplémentaires pour les tombes à la ligne. La surface doit être étendue afin de permettre aux couples ou aux membres d'une famille qui le souhaitent de réserver un emplacement.
> Des travaux d'agrandissement du bâtiment de la mairie sont prévus sur une durée de 15 mois. La population va fortement augmenter ces prochaines années. Le nombre d'habitants est estimé à 4'500 d'ici 5 à 6 ans, soit plus de 1'500 qu'aujourd'hui. Il est donc essentiel d'adapter le bâtiment dès aujourd'hui afin de mieux répondre aux besoins futurs.
> Le réaménagement de Port Gitana avec la réalisation d'un parc et d'une plage publics. Port Gitana disposera d'un véritable espace de baignade et d'une promenade débouchant sur une pelouse fleurie. Un espace qui améliore sensiblement les dispositifs sportifs et de loisirs sur la commune.

Ces travaux publics sont plus amplement détaillés dans ce journal.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un agréable automne.

Administration communale

CÉRÉMONIE DE PASSATION DU 13 JUIN 2017

Sonia Gatti, Daniel Fabbi, Bernard Taschini et Jean-Daniel Viret

Le 1er juin marque chaque année le changement des membres du bureau du Conseil municipal et du Maire de la commune. Quelle meilleure occasion qu'un apéritif avant la séance du Conseil municipal du 13 juin pour faire cette transition? C'est ainsi que membres du Conseil municipal, membres du Conseil administratif, familles et invités se sont réunis en compagnie d'un nombre conséquent de nouveaux naturalisés.

En effet, les nouveaux naturalisés sont traditionnellement conviés afin de rencontrer les autorités communales qui leur remettent un petit présent. En 2016, le nombre de personnes naturalisées s'est réduit de deux tiers, réduction qui s'explique notamment par l'accélération du traitement des procédures au niveau cantonal. Sur la quarantaine de nouveaux naturalisés, huit étaient présents.

Le bureau du Conseil municipal a vu la transition à la Présidence entre Anne-Catherine Hurny et Sonia Gatti, précédemment vice-présidente. Frédéric Luyet est quant à lui passé de la fonction de membre à celle de vice-président et Anne-Catherine Hurny est redevenue membre.

A l'exécutif, Jean-Daniel Viret a remis la fonction de Maire à Bernard Taschini.

Le bureau du Conseil municipal:

S. Gatti

F. Luyet

A.-C. Hurny

DISCOURS D'ACCESSION À LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Sonia Gatti, séance du Conseil municipal du 13 juin 2017

« [...] Ce soir, j'ai l'honneur de partager avec vous la fierté d'être la première Conseillère municipale démocrate-chrétienne, sous la bannière PDC, à accéder à la fonction de présidente du Conseil municipal de Bellevue. A ce titre, je remercie chaleureusement mes collègues du municipal pour m'avoir élue à cette fonction.

Alors secrétaire générale du Parti démocrate-chrétien cantonal genevois, en 2007, il m'est venu l'idée de fonder le PDC Bellevue. Ma première recrue, Isabel Garcia-Gill, m'a ainsi accompagnée pour lancer le parti qui allait voir élire ses deux premiers Conseillers municipaux PDC en 2011, 4 ans plus tard seulement. Il nous a fallu il est vrai: une bonne dose de patience et de convictions, un peu d'insouciance aussi en ce fief libéral, mais surtout un dynamisme redoutable et un indétrônable esprit d'équipe!

C'est donc après 10 ans d'existence qu'il revient à un élu PDC d'occuper cette fonction. Vous comprendrez la fierté et la joie que j'ai d'être cette première présidente!

A deux élus PDC au Conseil municipal, vous devinerez que ce n'est pas nous qui faisons les majorités! En effet, d'un côté le maître en sa demeure, notre cousin PLR, et de l'autre, l'imposant voisin BDA.

Mais aussi petits que nous sommes, à quoi bon briguer les majorités politiques, au sein d'un Conseil municipal où de toute façon nous apportons à 19 notre pierre à l'édifice?!

Nous soutenons toutes et tous nos idées, reflétant nos valeurs propres dans nos intérêts communs. Le bien-être de Bellevue et des Bellevistes ; de nos familles et de notre économie ; de nos espaces verts et de notre aménagement urbain.

La qualité de vie des Bellevistes est au centre des préoccupations de notre Conseil municipal, raison pour laquelle les votes sont majoritairement exprimés à l'unanimité des élus municipaux. C'est en réalité, la seule majorité qui compte à mes yeux !

Je peux donc affirmer que nos trois couleurs politiques s'accordent à merveille : bleue, verte, orange, ensemble elles subliment le jaune de Bellevue.

Je tiens à souligner l'engagement des 19 Conseillers municipaux et des 3 Conseillers administratifs, la richesse et l'harmonie qu'ils apportent aux travaux de notre Conseil sont fondamentales. Il faut aussi remercier les familles des élus (enfants, conjoints) qui par leur compréhension et soutien, nous permettent d'œuvrer pour le bien commun et quelque part, faire don de soi à la collectivité. Mais aussi, et même s'il a déjà été salué ce soir, Aurélien Matti, notre très précieux secrétaire du Conseil municipal, de même que bien entendu toute l'équipe que Bernard Taschini a déjà remerciée. [...]

Enfin, merci Anne-Catherine de me transmettre le flambeau de la présidence. A tes côtés comme vice-présidente durant une année, j'ai remarqué que rien ne t'échappais, que tu étais en fait pourvue d'un œil de lynx qui ne laissait aucune chance au petit « s » de trop ou à la petite faute de frappe que personne n'avait vue, tu la repérais presque instantanément à la lecture à haute voix de nos objets législatifs. Enfin, je salue et remercie les membres du bureau « tournant » et non pas « sortant » composé de Frédéric Luyet, Anne-Catherine Hurny et moi-même... on ne change pas une équipe qui gagne !

Pour conclure, je tiens à citer une phrase que j'ai entendue et immédiatement intégrée lorsque que je suis rentrée professionnellement en politique en 2006 mais également comme militante. Cette phrase n'a dès lors cessée de faire écho à mon engagement, envers mon parti et ma commune que j'aime profondément, elle en est devenue ma devise : On ne fait pas de la politique pour se servir, on fait de la politique pour servir ! »

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2017

Le Conseil municipal a procédé à l'unanimité à l'approbation des décisions suivantes :

> Résolution relative à la première révision du concept de l'aménagement du plan directeur cantonal 2030,
> Résolution relative aux modifications apportées au projet de schéma directeur cantonal (plan directeur cantonal 2030) au sujet du territoire de la commune de Bellevue.

DEUX DÉMISSIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

L. Biedermann

P. Lazaro

R. Jimenez

M. Favre

Le Conseil municipal a pris acte de la démission de **Laurent Biedermann** pour le 1er juillet 2017. Siégeant en février 2015 à la place de Bernard Fogarasi, démissionnaire, il a été élu en juin 2015 et a occupé dès lors la fonction de président de la commission culture et loisirs.

Pablo Lazaro, quant à lui, a présenté sa démission immédiate dans un courrier daté du 22 août 2017. Elu depuis le début de la législature, soit le 1er juin 2015, il était membre des commissions aménagements, bâtiments et travaux publics ainsi que des instances du développement durable.

En remplacement de ces deux membres démissionnaires, **Ruben Jimenez** et **Michel Favre** prêteront serment le 17 octobre en ouverture de la séance du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, le Conseil administratif et les employés communaux remercient les démissionnaires pour leur engagement, leur souhaitent bonne continuation dans leurs diverses activités et souhaitent la bienvenue à leurs successeurs.

QU'EST-CE QUE LE COMITÉ DE PILOTAGE, LE GROUPE ET L'ASSEMBLÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

Depuis le 1er juin 2015, le Conseil municipal est entré dans une nouvelle législature, désormais d'une durée de 5 ans. Les travaux dont il est saisi sont étudiés à huis clos dans les commissions permanentes concernées qui donnent leur préavis. Dans cette édition, découvrez les instances du développement durable.

Qui?
Le Conseiller administratif en charge du développement durable est Jean-Daniel Viret. Le comité de pilotage est constitué de 3 membres du Conseil municipal (un siège est temporairement vacant suite à la démission de Pablo Lazaro):

1. Yair Kestin (Président - BDA)
2. Frédéric Luyet (Vice-président - PLR)

Le groupe est consituté des membres du comité de pilotage auxquels s'ajoutent:

3. Dominique Anklin (BDA)
4. Marc-André Baschy (PLR)
5. Laurence Chong (PLR)
6. Anne-Catherine Hurny (BDA)
7. Grégoire Métayer (PLR)
8. Mariella Zolfanelli (BDA)

L'assemblée est constituée des membres susmentionnés. Selon les opportunités, des acteurs de la société civile sont également présents.

Quoi?
Ces instances ne sont pas considérées comme des commissions. Par conséquent, elles ne peuvent pas rendre des préavis. Toutefois, elles possèdent une force de proposition remarquable. La Commune de Bellevue a été novatrice en pérennisant dans son règlement des instances liées au développement durable.

Combien?
Le comité de pilotage se réunit 1 à 2 fois par année, le groupe 4 à 6 fois par année et l'assemblée selon les opportunités.

Au cours de ces deux dernières années, nous avons successivement présenté les différentes instances du Conseil municipal. Ce numéro clôt désormais ce cycle. Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à la réception de la mairie ou à cm@mairie-bellevue.ch.

Technique, bâtiments, services extérieurs

RÉAMÉNAGEMENT DU BORD DU LAC

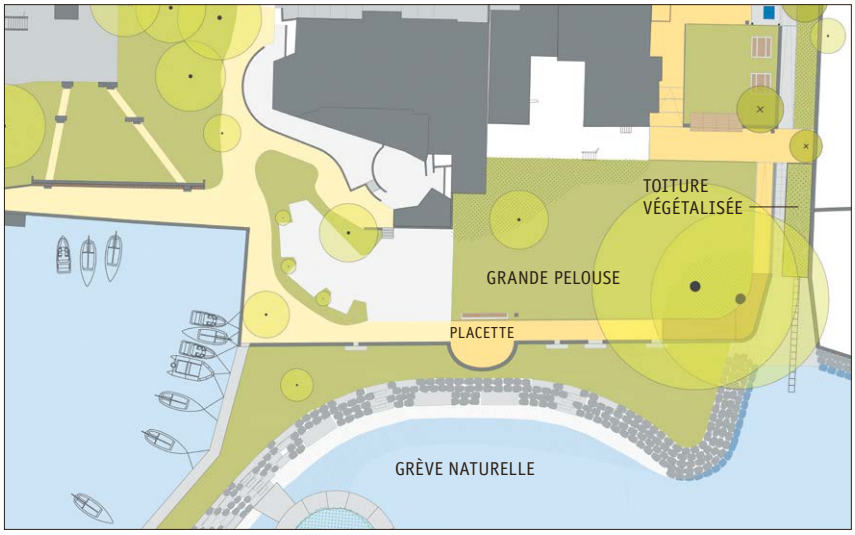

Un chantier va débuter en novembre à Port Gitana et durera jusqu'à l'été prochain. Il a pour but d'agrandir la plage et de créer un parc public. Fort apprécié des Bellevistes, l'attractivité de Port Gitana s'est notamment vue renforcée avec Ciné Gitana. Nouveau, le dispositif des chaises longues a aussi remporté un vif succès cet été. Ainsi, suite à l'achat des parcelles du bord du lac en 2016, la Commune et la direction générale de l'eau – service du lac, de la renaturation des cours d'eaux et de la pêche ont décidé d'entreprendre des travaux de réaménagement. Ils permettront de préserver le lieu et d'améliorer la qualité des services proposés.

De ce fait, la promenade existante mènera vers une pelouse en pente douce dotée d'un espace fleuri. L'endroit idéal pour profiter de la vue sur le lac toute l'année et étendre son linge avant une baignade en été. En effet, avec la création d'une grève naturelle, le Port Gitana comprendra un véritable site de baignade qui s'étendra jusqu'à la ruelle de l'Epuisoir. L'actuel bassin aquatique sera transformé en un jardin lacustre. Les versants de la ruelle de l'Epuisoir seront également transformés avec la mise en place d'une toiture végétalisée sur le toit du Britania III. Le montant total des travaux s'élève à CHF 1'600'000.-.

INAUGURATION DU NANT-DES-LIMITES

En 2016, des travaux de renaturation du Nant-des-Limites ont eu lieu. Aujourd'hui, les habitants ont la possibilité de redécouvrir les charmes de la nature et de profiter d'une promenade paisible le long du Sentier Sans-Souci. Afin de présenter le résultat final et remercier les acteurs impliqués dans ce projet, une inauguration a eu lieu le 14 octobre dernier.

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE

Construit en 1888, le bâtiment de la mairie connaîtra d'importants travaux ces prochains mois. Le chantier a démarré cet automne et se déroulera sur une année. Ces travaux consistent à réfectionner et agrandir la mairie pour mieux répondre aux besoins des habitants de la commune. Au total, la surface sera augmentée de plus de 100 m^2. Il y aura notamment des espaces de travail supplémentaires et un nouvel étage au-dessus de l'actuelle réception. Polyvalents, ces espaces pourront être voués à une utilisation particulière selon les opportunités, comme par exemple un bureau, un point d'information, un guichet, etc. Les anciens locaux de la Banque Cantonale de Genève seront entièrement affectés au service de la Mairie. Un bancomat sera installé devant la réception. Ce chantier sera aussi l'occasion de refaire l'isolation de la toiture du bâtiment. D'un point de vue architectural, les façades extérieures seront conservées tout comme la traditionnelle horloge murale.

Par ces travaux, la Mairie se montre réactive et anticipatrice. Depuis les années 2000, la population de la commune n'a cessé de croître. Une augmentation qui sera d'autant plus importante avec le développement du site de Champ-du-Château et du quartier des Tuileries. Aussi, cet agrandissement permettra de garder tous les services en un seul lieu.

L'accès à la mairie et au bancomat seront garantis pendant toute la durée des travaux. Nous vous prions d'ores et déjà de nous excuser pour les éventuels désagréments causés et vous remercions pour votre compréhension.

FEU VERT POUR LE NOUVEAU PROJET DE LA FONDATION

Le 25 août, l'autorisation de construire du futur bâtiment de la Fondation a été publiée sur le site de la Feuille d'avis officielle. Aucune opposition n'a été déposée et les travaux pourront débuter d'ici la fin du mois d'octobre.

Ce projet, au chemin des Tuilots, porte sur 40 logements d'une surface totale de 3'780 m^2, répartis comme suit : 2 appartements de 2 pièces, 19 appartements de 3 pièces, 17 appartements de 4 pièces et 2 appartements de 5 pièces. Ils disposeront tous d'une loggia orientée côté sud-ouest. A noter que 2 logements de 2 pièces et 6 logements de 3 pièces seront regroupés au sein d'un « appartement communautaire » destiné à des personnes âgées. Ils se partageront une cuisine et un espace commun.

S'agissant d'une zone de développement, le projet est soumis aux règles de la loi générale sur les zones de développement qui définit notamment les types de logements.

Particularité du projet, les accès au parking se feront par la route des Romelles, évitant un trafic supplémentaire en surface. Sur le plan énergétique, le bâtiment prévu sera chauffé par des pompes à chaleur « air-eau » qui seront disposées sur le toit. Il ne consommera donc aucune énergie fossile et aura le label Minergie.

Les appartements devraient être disponibles à l'automne 2019.

CHEMIN DES CHÂNATS

Une zone 20 km/h piétons prioritaires sera prochainement aménagée sur une partie du chemin des Châtats. En limitant la vitesse des véhicules, la sécurité des piétons, et en particulier des enfants, sera renforcée. La Commune souhaite améliorer les déplacements à pied, notamment en relation avec le chemin piétonnier aménagé au chemin du Bois-des-Pins. Les SIG remplaceront également une conduite d'eau datant du début du 20ème siècle.

ROUTE DES FAYARDS

Le tronçon de la route des Fayards qui relie le rond-point des cinq chemins au chemin du Pertuis fait défaut d'un trottoir et d'une piste cyclable continus. Pour y pallier, des travaux ont démarré le 18 septembre dernier et dureront jusqu'à fin février 2018. Une promenade sera possible entre les routes de Rennex et de Collex pour rejoindre les chemins des Bisons et du Marais-du-Four. Ce sera aussi l'occasion pour les SIG de remplacer une conduite d'eau. Le coût total des travaux s'élève à CHF 500'000.-.

CHEMIN DE LA GLAISE, TRONÇON NANT-DES-LIMITES - MASTELLETTES

Les habitués de ce sentier l'auront peut-être remarqué ! Des sculptures et un banc en bois ornent désormais le chemin réfectionné ce printemps. Réalisées par le sculpteur Sylvio Asseo, celles-ci représentent des bisons. Une coquille Saint-Jacques de Compostelle est également gravée sur le banc rappelant ainsi que la Via Jacobi passe par-là.

Développement durable et déchets

DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE APPROCHE POLITIQUE

Yair Kestin, Conseiller municipal

La cinquième page de ce journal a notamment présenté les instances communales du développement durable. Ce domaine est avant tout l'affaire du Conseil municipal, lequel est à l'origine de sa pérennisation à Bellevue ainsi que du choix des lignes directrices suivies.

En charge de la présidence des instances citées ci-dessus, Yair Kestin, Conseiller municipal, nous livre ci-dessous les priorités et les objectifs impartis pour la seconde moitié de la législature :

« Le DD dans le jargon communal signifie développement durable ! Les instances mises en place par le Conseil municipal sont au nombre de trois :

Le CoPil DD
Le comité de pilotage du groupe DD fixe l'agenda pour les sujets à débattre en groupe DD. Durant les années précédentes, ce dernier a priorisé les actions à mener.

Le groupe DD
Au sein du groupe DD, nous discutons les propositions du CoPil, réfléchissons à leur concrétisation ainsi qu'à des sujets complémentaires. Chaque membre du groupe DD participe à une commission communale et rapporte au groupe les enjeux liés au développement durable. Le groupe assure la transversalité des actions.

L'assemblée DD
L'assemblée est composée du groupe DD ainsi que des personnes de l'administration communale, de la société civile ou des milieux professionnels concernés par une thématique prédéfinie. Elle a été convoquée tout au long du processus d'élaboration de l'Agenda 21.

Ces organes permettent aujourd'hui le suivi des actions qui composent l'Agenda 21 communal dont le but est de préserver la planète de l'activité humaine en conciliant les trois aspects souvent perçus comme contradictoires : l'écologie, l'économie et les besoins de la société.

Pendant cette législature, nous avons examiné 61 propositions d'actions issues de l'évaluation de la politique communale « Facteur 21 », effectuée par l'assemblée en 2014, et nous les avons priorisées.

Cette année, les cinq actions prioritaires sont :

Soutien de projets de recherche DD
Un budget sera proposé en 2018 pour soutenir et récompenser un ou des projet(s) belleviste(s) lié(s) au développement durable et ayant un lien avec Bellevue.

Concept de gestion des déchets
Les déchetteries enterrées se multiplient et remportent un accueil positif. Nous voulons atteindre l'objectif de 200 kg d'ordures ménagères (déchets non triés) par habitant/an à l'horizon 2020. Actuellement, nous en sommes à 250 kg !

Développement des infrastructures sportives
Nous désirons compléter les installations sportives communales par des parcours pédestres balisés et mettre en valeur des chemins piétonniers existants.

Favoriser la consommation locale
Nos autorités font un grand effort en ce sens. Nous invitons la population à en faire de même, notamment en utilisant la monnaie locale le « Léman », monnaie utilisée pendant Festibel'.

Inciter la nature en ville et la charte des jardins
La population belleviste apprécie les aménagements verts entre les immeubles et le long des routes de la commune. Nous voulons encourager les habitants, en particulier les propriétaires privés, à s'inspirer des principes de « nature en ville » et à adhérer à la charte des jardins.

En conclusion, le groupe DD, à l'aide de l'Agenda 21, contribue à préserver et améliorer la qualité de vie de tous les communiers.

Donnons tous l'exemple en soutenant le développement durable par des actions personnelles, quotidiennes et simples, comme gaspiller moins, trier plus et participer à la vie collective !

L'événement phare soutenu cette année était Festibel', festival centré sur le développement durable, qui a remporté un vif succès.

Notre objectif principal pour 2018 est de réussir l'audit pour le maintien du label Cité de l'énergie ! »

STATION « MOVE » POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DEVANT LA MAIRIE

Une station avec borne électrique des SIG pour véhicules électriques sera prochainement inaugurée sur le parking devant la mairie.

Il s'agit d'une des premières stations du réseau des SIG « MOVE » installée sur une commune genevoise. Bellevue est heureuse d'être pionnière dans la mobilité électrique comme dans d'autres domaines du développement durable.

Le réseau « MOVE » va progressivement s'étendre sur l'ensemble du canton. La direction générale des transports veut favoriser l'extension des stations électriques. Elle estime la proportion de véhicules électriques à 10% en 2030. Le réseau « MOVE » est intégré dans un réseau européen permettant aux usagers de se fournir en énergie en dehors du canton de Genève. La multiplication des stations électriques est une condition sine qua non pour une transition efficace vers la mobilité électrique.

La mobilité électrique présente plusieurs avantages par rapport à la mobilité thermique:

> Le rendement d'un moteur thermique est de 25 à 30%, celui d'un moteur électrique de 95%.
> 95% de l'énergie fournie à un moteur électrique est utilisée pour se déplacer. 70 à 75% de l'énergie d'un moteur thermique est perdue, car comme son nom l'indique, elle est transformée en chaleur.
> La courbe d'accélération d'un moteur électrique est linéaire. Le moteur électrique est silencieux, il ne produit pas de CO^2, ni d'oxydes d'azote.
> Un moteur électrique est plus simple à construire, le nombre de pièces qui le compose est plus petit, il est plus léger et plus fiable dans la durée.

Des désavantages existent pourtant:

Il faut citer un réseau de bornes électriques encore insuffisant. A Genève, la direction générale des transports et les SIG s'engagent à développer un réseau de stations plus dense ces prochaines années.

L'autonomie des véhicules électriques reste un problème. Celle-ci augmente pourtant d'année en année, plusieurs véhicules produits récemment promettent une autonomie de 400 km. Nous pouvons encore citer le problème du poids des batteries.

Les problèmes liés à l'augmentation des besoins en électricité et du recyclage des batteries justifient néanmoins des choix politiques clairs et des études complémentaires.

A chacun de se faire son idée. Bellevue a pourtant décidé d'apporter son modeste soutien aux usagers présents et futurs de véhicules électriques sur la commune et dans la région.

Plus d'informations sur le site:
www.move.ch

POMMEAUX DE DOUCHE À PRIX RÉDUIT

Labellisée Cité de l'énergie depuis 2006, Bellevue est engagée sur la voie du développement durable et soutient les économies d'eau chaude dans les ménages. Ainsi, jusqu'à Noël, la Mairie propose des pommeaux de douche « AquaCLIC PROSSECO oxygène » à prix réduit. Moins gourmands en eau chaude (7l/min contre 13l/min en moyenne), ces pommeaux sont disponibles à la réception pour la somme de **CHF 10.- au lieu de CHF 37.70.-**, soit un rabais de près de 75%.

Cette offre est issue du programme d'économie d'eau chaude de la fondation « myclimate ». En effet, depuis 2013, afin de compenser une partie des émissions de CO^2, la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO^2 oblige les importateurs de carburant à déployer des projets de compensation.

L'acquisition d'un pommeau de douche à bas débit est bénéfique. Outre le prix avantageux, il permettra aux ménages de réduire entre 30 et 50% leur consommation d'eau chaude sous la douche. Plus économiques, les douches seront aussi plus respectueuses de l'environnement: les émis-

sions de CO^2 liées à l'énergie nécessaire pour chauffer l'eau diminueront.

Pour se procurer un pommeau de douche :
> Se rendre à la réception de la mairie.
> Remplir un formulaire (merci de vous renseigner au préalable sur l'énergie engagée pour chauffer votre eau, chauffage sanitaire – gaz naturel, mazout, électricité, pompe à chaleur, bois ou solaire thermique).
> Verser la somme de CHF 10.- et repartir avec son pommeau de douche !

Offre limitée à un pommeau par ménage belleviste.

DÉCHETTERIES COMMUNALES NOUVELLES GOULOTTES POUR LES DÉCHETS DE CUISINE

Deux problèmes récurrents se présentent lors de la collecte des déchets de cuisine. Le premier, la mauvaise qualité du tri, signifiée par la présence de sacs plastiques dans les bennes desquelles ils sont proscrits. Leur présence ne permet en effet pas de valoriser les déchets de cuisine, pourtant séparés. Le second, les mauvaises odeurs induites par la macération des déchets organiques. Pour faire face à ces problèmes, la Commune a remplacé depuis ce printemps les têtes de terrier dévolues à la collecte des déchets de cuisine.

Ces têtes, appelées goulottes, sont plus petites que celles qui avaient été installées à l'origine. L'orifice par lequel les déchets de cuisine sont déversés est fait pour limiter les dépôts aux sacs en papier 100% recyclé préconisés par la Commune et en vente à l'épicerie Marmotte 333 de Bellevue. Quant aux petits trous d'aération qui se trouvent autour de la goulotte, ils permettent aux déchets organiques de sécher et limitent ainsi les odeurs sur le site des déchetteries communales. Ces goulottes suivent le même principe que la petite poubelle verte, proposée à tous les ménages bellevistes. Elle est toujours à disposition à la réception de la mairie.

Finalement, ces goulottes ont été traitées récemment contre la prolifération des insectes et d'odeurs résiduelles. Pour le confort des bordiers, de fréquents lavages de la goulotte et des têtes de terrier sont prévus.

POULAILLER COMMUNAUTAIRE

Sous l'impulsion de la Commune et avec l'aide de quelques habitants, un poulailler a été installé aux abords de l'école de Bellevue. Il compte pour l'heure trois poules : Nuage, Comète et Coquette, noms donnés par des enfants de l'école. Des poules en ville, est-ce compatible ? Bien sûr ! Autrefois largement répandues, leur nombre n'a pas cessé de diminuer avec l'essor de l'urbanisation. Petit, ce volatile n'a pas besoin d'un grand espace pour vivre dans un environnement sain. Aussi, les poules participent à la valorisation des déchets puisqu'elles sont capables de manger chaque jour les déchets organiques d'une personne adulte. Sans compter que leurs déjections représentent un excellent engrais pour les jardins et les potagers.

L'installation de ce poulailler poursuit plusieurs objectifs, tous axés sur le développement durable. Sa gestion communautaire a pour but de faciliter les rencontres et les échanges ainsi que de renforcer les liens sociaux. Les œufs, au nombre de 3 par jour, sont bien évidemment mis à disposition des personnes qui s'en occupent. Ce poulailler vise également à susciter une réflexion plus large voire éthique sur notre alimentation et l'industrie alimentaire. Une industrie dont les rouages ont écarté l'agriculture paysanne locale et, par extension, éloigné les consommateurs des producteurs.

La Commune de Bellevue encourage les habitants à participer à la gestion de ce poulailler, des moments ludiques et de partage garantis… Nuage, Comète et Coquette sont aussi de bonne compagnie !

Plus d'informations :
technique@mairie-bellevue.ch

Social et jeunesse

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DE 1P À 4P

Depuis le 28 septembre 2017, le GIAP organise un accueil préscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin à l'école de Bellevue. Cet accueil est ouvert uniquement aux enfants de 1P à 4P dont les parents ont une activité professionnelle commençant tôt le matin.

Les enfants sont accueillis de 7h à 7h30 dans le bâtiment scolaire avec un petit déjeuner supervisé par un professionnel du GIAP. Cette prestation est facturée CHF 3.- aux parents.

Les familles répondant à ces critères peuvent s'inscrire directement auprès du GIAP.

ACCUEIL AU P'TIT TRAIN LE MERCREDI

L'association le P'tit Train de Genthod-Bellevue organise, dans le bâtiment du parascolaire, un accueil pour les enfants bellevistes fréquentant l'école primaire, le mercredi matin ou toute la journée. Cet accueil concerne les parents dont l'activité professionnelle s'étend aux mercredis.

Cette association est dirigée par Claudia John, également membre du personnel du GIAP à l'école de Bellevue depuis de nombreuses années.

Le P'tit Train, déjà actif à Genthod pendant les vacances scolaires, a décidé d'étendre cet accueil à Bellevue aux mercredis pendant les semaines d'école.

Avec ces prestations, la Mairie espère satisfaire les besoins des parents dont les activités professionnelles sont de plus en plus exigeantes.

Les familles intéressées doivent s'adresser à Claudia John qui leur transmettra toutes les informations nécessaires: cjohn@sunrise.ch

SORTIES BALEXERT DESTINÉES AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE

Afin de faciliter les déplacements des personnes âgées, la Commune a mis en place depuis ce printemps, en collaboration avec la Commune de Genthod, un transport gratuit au Centre commercial de Balexert. Ces sorties ont lieu tous les premiers mardis du mois, soit le 7 novembre et 5 décembre. Une assistante sociale, Nicole Picard, accompagne le petit groupe durant l'après-midi.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable. Il suffit de se présenter aux heures de rendez-vous, à 14h40 à la Vigne Blanche ou à 14h45 devant la mairie de Bellevue. Le retour est prévu vers 17h30.

N'hésitez pas à profiter de cette sortie, que ce soit pour faire quelques courses, ou simplement passer un moment convivial avec d'autres Bellevistes et Gentousiens.

Les dates 2018 vous seront communiquées dans la prochaine édition de décembre.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Créée en 1987, l'Association genevoise d'intégration sociale a pour mission la reconnaissance et la valorisation de la personne handicapée, son droit aux loisirs et à des relations d'amitié.

Sa vocation principale est la mise en contact de personnes bénévoles avec des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel pour partager des loisirs comme une sortie au parc, une séance de cinéma, une balade, une pâtisserie dans un tea-room ou un accompagnement à la piscine.

Si vous avez plus de 18 ans et quelques heures à offrir par mois, si vous êtes sensibilisé par le domaine du handicap et motivé par le partage de relations, contactez-nous:

AGIS
Association genevoise
d'intégration sociale
022 308 98 10
info@agis-ge.ch
www.agis-ge.ch

SPORT URBAIN À LA VIGNE BLANCHE

L'application Street Workout, disponible sur App Store, propose toute une série d'exercices pour performer en sport urbain. Le lien vers l'application est disponible sur le site internet de la Commune.

Culture et loisirs

CINÉ GITANA 2017

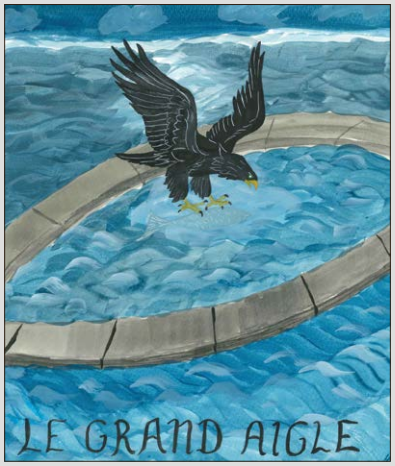

Concours d'affiche, 1er prix: Lucy Anklin

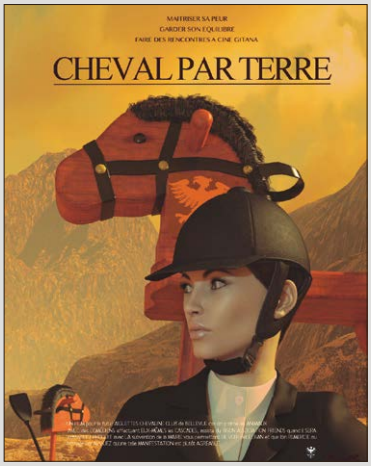

2ème prix: Boris Beer

Ambiance chaleureuse et estivale pour la quatrième édition de Ciné Gitana! Du jeudi 24 au samedi 26 août, cinq parodies ont été projetées sur un écran géant de 4x6 m, de quoi rendre plus agréables les journées caniculaires vécues le dernier week-end des vacances scolaires.

Le public a aussi profité d'autres animations:
> Présentation et ateliers de bruitage pour petits et grands par une professionnelle, Marie Mazière.
> Spectacles de rue par la troupe d'improvisation Bankize.
> Concours d'affiches parodiques de films incluant l'aiglette de Bellevue.

Les 6 participants au concours ont produit 11 affiches. Le jury, constitué des membres du bureau du Conseil municipal a décerné:
> Le premier prix à Lucy Anklin pour le Grand Aigle, une affiche parodique du Grand Bleu.
> Le deuxième prix à Boris Beer pour Cheval par Terre, une affiche parodique de cheval de guerre.
> Le troisième prix à Nadège Sanpedro pour une affiche parodique de Là-Haut.
> Le quatrième prix ex-aequo est revenu à toutes les autres productions que vous retrouverez sous l'évènement Ciné Gitana 2017 de la page Facebook de la Commune de Bellevue.

Les projections gratuites ont été les suivantes:
> Hot shot: jeudi, 160 spectateurs
> Hot shot 2: vendredi, 160 spectateurs
> Austin Powers Goldmember: vendredi, 70 spectateurs
> Mais qui a re-tué Pamela Rose: samedi, 160 spectateurs
> La Cité de la peur: samedi, 150 spectateurs

Le nombre total de spectateurs se monte à 700, soit un chiffre en baisse par rapport aux deux dernières années. Cependant, l'ambiance qu'on connait traditionnellement lors de cette manifestation était bien présente.

Un grand merci aux partenaires et aux bénévoles toujours aussi motivés et efficaces!

PROMOTIONS 2017

La fête des promotions s'est tenue le 28 juin dernier et a connu, comme chaque année, un grand succès. La soirée a commencé par le cortège réunissant les enfants de la crèche, de l'école primaire ainsi que les Autorités communales. Ils ont défilé dans la commune avec, comme nouveauté, des échassières les accompagnant. Les grandes dames dominaient du haut de leurs deux mètres, impressionnant petits et grands.

Menée en musique par l'Harmonie de Genthod-Bellevue, la petite troupe, composée tout de même de 350 participants, a sillonné les chemins de Bellevue sous la pluie. Malgré une météo plutôt incertaine, le lâcher de ballons a eu lieu entre les nuages. Les élèves du cycle moyen ont ensuite offert au public un magnifique spectacle avant de se ruer sur les carrousels et animations prévus pour l'occasion.

La Mairie tient à remercier les enseignants, les pompiers, ainsi que les associations communales qui ont participé activement à la réussite de cette fête.

1ER AOÛT 2017

Cette année, comme tous les deux ans, nous avons célébré la fête nationale suisse à Bellevue. Le temps était de notre côté, aucun nuage et des températures très agréables. Cela a permis à la soirée de se dérouler en beauté, à commencer par le traditionnel apéritif offert par la Mairie. La partie officielle, sur fond de cor des Alpes, a ensuite suivi avec cette année la présence de Pierre Maudet, Conseiller d'Etat.

Deux jeunes filles, Gaia Todeschini et Camille Métayer, du haut de leur 12 ans, ont tenu l'audience en lisant chacune une partie du Pacte fédéral. Bravo Mesdemoiselles !

Les enfants ont alors formé le traditionnel cortège de lampions qui les a menés jusqu'au Port Gitana où la Société d'artillerie de Genève a tiré une salve de trois coups de canon. Place ensuite à un magnifique feu d'artifice, en musique, tiré par six artificiers depuis le lac. Pour finir en beauté, le feu de joie a été allumé et chacun a pu profiter de cette soirée jusqu'à tard dans la nuit.

L'année prochaine, rendez-vous à Genthod pour un nouveau 1er août.

JOLI SUCCÈS POUR FESTIBEL' 2017

Les 10 et 11 juin 2017, un festival, placé sous le signe du développement durable, s'est tenu pour la première fois à Bellevue.

Proposé par des personnes convaincues qu'un tel événement s'inscrit pleinement dans la perspective de l'Agenda 21, Festibel' est né en automne 2015 avec l'appui du Conseil municipal et le soutien de la Mairie de Bellevue.

Pour concrétiser ce projet ambitieux et novateur, un comité composé de bénévoles et d'élus municipaux s'est constitué. Pour élargir le spectre des participants et mettre en place cette manifestation, le comité s'est adressé aux sociétés locales, aux entreprises

de la région ainsi qu'aux habitants. Près d'une dizaine d'associations, plusieurs entreprises et de nombreuses personnes ont répondu à l'appel !

Le principe était de rendre le thème du développement durable attractif, ludique et festif pour tous. Pari gagné ! Entre 600 et 700 personnes se sont rendues à Festibel'. Des familles mais aussi des personnes de tous âges ont profité des stands, des expositions et des animations proposés.

Point d'orgue de ce festival local, le repas du dimanche midi qui a régalé plus de 150 convives. Ce repas a été préparé principalement avec des invendus d'enseignes locales sous la houlette d'un chef de Versoix assisté par des bénévoles.

En outre, un montant de 3'000 Lémans (1 Léman = CHF 1.-) sera intégralement reversé à l'association Partage : un geste de solidarité envers les personnes les plus démunies qui récompense qualitativement les efforts fournis par les organisateurs de Festibel' ainsi que toute l'équipe motivée de bénévoles.

Le comité composé de Léonie Fallet, Romy Fischer, Nicole Picard, Yair Kestin, Fabrice Malacrida, Jean-Daniel Viret, Youcef Zidi et moi-même, tient à remercier du fond du cœur toutes les associations, entreprises et bénévoles qui ont parfois œuvré dans l'ombre, la Commune de Bellevue pour son soutien financier, les élus du Conseil municipal pour la tenue de la buvette et les employés de la Mairie pour leur précieux appui logistique.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont activement contribué à faire de cette première édition de Festibel' une réussite. Rendez-vous en 2019 pour la prochaine édition de cette manifestation conviviale !

Lucy Anklin, présidente du comité Festibel'

JOUONS ENSEMBLE !

L'association Tous en jeux vous propose ses événements de novembre :

La journée et soirée de jeux annuelle le 11 novembre de 14h à minuit
Seul, en famille ou entre amis, venez découvrir ou redécouvrir des dizaines de jeux de société modernes. Nos bénévoles seront là pour vous guider et vous apprendre de nouveaux jeux, selon vos envies. Les jeux sont gratuitement mis à disposition pour tous les âges et tous les niveaux. Les enfants sont priés d'être accompagnés de leurs parents. Bar et petite restauration sur place.

Jeux-nior le 29 novembre de 15h à 18h
Retrouvez chaque dernier mercredi du mois les jeux de société préférés de vos enfants et venez passer un moment convivial avec nous ! Nous mettons à disposition des jeux de société modernes pour les enfants de tous âges.

Jeux-dredi le 30 novembre de 19h à 22h
Retrouvez-nous tous les derniers jeudis du mois afin de partager une soirée conviviale autour de vos jeux de société modernes préférés ! Jeux destinés aux adolescents et aux adultes.

Tous nos événements se déroulent à la salle des Aiglons (bâtiment du parascolaire). Entrée libre et sans inscription préalable.

Pour en savoir plus :
Facebook : @TousEnJeuxBellevue
tousenjeux.bellevue@gmail.com

CONCOURS D'ÉCRITURE

Dans le cadre d'un grand projet monté pour les jeunes, les travailleurs sociaux ont lancé un concours d'écriture en deux manches. Il s'agissait pour les jeunes d'écrire une histoire romancée de 4 pages, puis pour les finalistes, de rédiger une histoire de 6 pages.

Nous félicitons le gagnant, Fahad Paktian, pour la qualité de son texte, dont voici un extrait.

« Comme tous les jours, je suis sorti pendant le coucher du soleil pour faire un tour au bord du lac. Je suis arrivé dans le parc qui y menait par une entrée que j'avais l'habitude de prendre, un grand portail noir métallique un peu vieux, mais à la décoration incroyable, des feuilles, des arbres et des buissons qui montaient jusqu'au ciel et qui ravivaient en moi un souvenir unique, celui de la belle journée de printemps où pour la première fois j'avais posé les yeux sur une magnifique maison qui se trouvait juste un peu plus haut derrière le portail, sur une colline. Dieu sait combien de temps j'ai passé chaque jour à m'imaginer habiter cette maison extraordinaire, avec la vue sur ce fabuleux petit lac, la vue sur la liberté de mon esprit.

Je n'ai jamais su si le domaine était public ou privé. Il n'y avait jamais personne dans ce parc, personne dans la belle baraque sur la colline pour me dire que je n'avais pas le droit d'y entrer et aucun signe indiquant « Propriété privée ». Mais aujourd'hui, je sais ce qu'il en est.

Ne jamais voir signe de vie dans cette merveilleuse maison m'attristait. Je pensais souvent à aller voir si quelqu'un y habitait. Et si elle était vide, pourquoi n'irais-je pas vivre là-bas moi-même?

Cette demeure était devenue tout ce à quoi je pensais quand je sortais les soirs me libérer l'esprit. Elle était devenue mon idéal, une sorte d'échappatoire de ma vie plate, ennuyeuse et souvent mélancolique. Un jour j'ai réalisé que je me sentais prêt à tout pour me l'approprier. Et des plans pour y arriver se bousculaient dans ma tête. Malheureusement toutes ces idées pour me permettre d'atteindre cet idéal étaient bien trop irréelles, irréalisables...

Une fois entré dans le parc, je me suis dirigé vers le lac. C'était le plus agréable moment de la journée car la température baissait. Comme le parc était rempli d'arbres géants, cela rendait l'atmosphère encore meilleure en ces longues journées chaudes d'été. Le ciel souvent, était magnifique à cette heure-ci et ce jour là il l'était aussi. J'étais seul, libre et personne n'était là pour me questionner sur ce que je faisais ou me dicter ma conduite. Je pouvais faire ce que je voulais. »

Sécurité

STATIONNEMENT AUX ABORDS DU VENGERON

Depuis le 31 mai 2017, par arrêté du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), il n'est plus possible de stationner sur la route de Lausanne depuis la sortie de Genève et jusqu'à l'entrée de Bellevue, et ce, pour assurer la sécurité des usagers à mobilité douce (piétons et cyclistes). Cette injonction fait suite à plusieurs années de laisser-faire.

Pour Bellevue, la zone concernée est plus particulièrement celle qui rayonne autour du Vengeron. En effet, en période estivale et notamment en fin de semaine, ce grand lieu de délassement – quasiment unique sur la rive-droite genevoise du lac – voit arriver une affluence importante de citadins. Vu l'éloignement immédiat de ce site des commodités de transports publics, c'est malheureusement bien souvent en voiture qu'ils s'y rendent. Le maigre parking existant ne suffit guère à absorber cet afflux et ce sont les abords des routes qui sont pris d'assaut, souvent au détriment de principes élémentaires de sécurité et de respect.

Dès ce printemps, tous les acteurs concernés par le secteur se sont réunis à de nombreuses reprises pour identifier et tenter de résoudre, tout d'abord à court terme, puis de manière pérenne, une situation anarchique qui ne pouvait plus durer. Aussi, les représentants de l'Office fédéral des routes, ceux du DETA, de la police ainsi que les Communes de Pregny-Chambésy et de Bellevue ont pris des mesures informatives, incitatives puis répressives. La police municipale du Grand-Saconnex, ses contrôleurs du stationnement ainsi que des entreprises privées d'agents de sécurité ont été mobilisés pour assurer le respect de l'interdiction de stationner. Le bilan est positif et de nouvelles mesures seront mises en place dès le printemps prochain.

VIDÉOSURVEILLANCE

Des caméras de vidéosurveillance ont été installées dans le périmètre du centre scolaire et ses alentours, à l'Esplanade Gitana ou au parking à caravanes des Châtats. Ces démarches font suite aux décisions prises le 7 mars 2017 par le Conseil municipal qui a voté des crédits d'investissement pour le déploiement d'un système de vidéosurveillance sur ces trois sites. Des sites qui ont connu ces dernières années le plus grand nombre de déprédations, vols, bris de verre de bouteilles cassées et autres objets sur la commune.

Toutes les demandes d'autorisation et informations ont été effectuées auprès des instances concernées. Les caméras permettent l'enregistrement et le visionnage des images depuis cet été. A l'école, il est à relever que, durant les heures scolaires et parascolaires (7h-18h30), le système de vidéosurveillance est inopérant, conformément à la pratique du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Les images sont enregistrées et consultées exclusivement en cas de constat de déprédation et selon une procédure imposant qu'au moins deux employés communaux préalablement retenus soient présents. De plus, les images sont automatiquement effacées après 7 jours, conformément aux dispositions légales. Une lettre d'explication a déjà été transmise à tous les parents des élèves de l'école de Bellevue à la rentrée.

L'outil que représente la vidéosurveillance n'est pas la seule réponse en termes de sécurité sur la commune. L'ensemble des partenaires sont concernés et considérés à part entière. En cas d'urgence, merci de vous adresser tout de suite au 117. Pour toute autre question non urgente, merci d'adresser toutes les données possibles (photos, horaires, faits, etc.) à la Mairie.

Informations pratiques

HORAIRES DE LA MAIRIE

La Mairie sera exceptionnellement fermée le jeudi 9 novembre 2017 à 18h au lieu de 19h.

AVIS DE PERTURBATION

La course « Les 20 km de Genève » passera par notre commune le dimanche 29 octobre. Toutes les informations seront relayées sur le site internet de la Commune. Un tous-ménages est également prévu. Les bus V et Z seront interrompus respectivement entre 9h et 11h45 et 9h et 11h.

OBJETS TROUVÉS

Des habitants attentionnés déposent parfois des objets trouvés à la réception de la mairie. Avant de vous rendre à l'antenne étatique des objets trouvés à Rive, n'hésitez pas à téléphoner ou à passer à la réception pendant les heures d'ouverture.

Agenda

OCTOBRE 2017

Mardi 17	Séance du Conseil Municipal, salle du CM, 20h30
23.10 - 27.10	Vacances scolaires

NOVEMBRE 2017

01.11 - 05.11	Exposition avec Rémy Gobert (peintures) et Marie-Armelle Dumitresu (objets Fimo), salle Colovacrum
Mardi 7	Sortie des aînés à Balexert
Samedi 11	Journée jeux, organisé par Tous en jeux, 14h
Lundi 13	Sortie des aînés aux Automnales
Mardi 14	Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30, et remise du Mérite Belleviste à M. Laplace à 19h30
Jeudi 16	Levée des déchets encombrants
Jeudi 23	Séance publique, divers projets en cours
Mercredi 29	Fondue des aînés, salle communale, 19h
Mercredi 29	Jeuxnior, organisé par Tous en jeux, 15h
Jeudi 30	Jeuxdredi, organisé par Tous en jeux, 20h

DÉCEMBRE 2017

Tous le mois	Calendrier de l'Avent, Club des Bellevistes, 18h30 - 19h30
02.12 - 03.12	Marché de Noël organisé par les artisans de Bellevue, salle communale
Mardi 5	Sortie des aînés à Balexert
Vendredi 8	Fête de l'Escalade, Club des Bellevistes, salle communale
Mardi 12	Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
Jeudi 21	Fête de Noël de l'école, salle communale, 19h

Mairie de Bellevue
329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception
Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal, à transmettre leurs textes au minimum un mois avant la parution à l'adresse : info@mairie-bellevue.ch.

Graphisme :
Z+Z, www.zplusz.ch
Impression :
Atar Roto Presse SA

Imprimé à 1350 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

LE RESPECT ÇA CHANGE LA VIE

Cité de l'énergie Bellevue european energy award